



Pour diffusion le 21 octobre à 9 h

A2223-NC-026

## Communiqué de presse

### Négociation sectorielle

## Réunis en alliance, les profs de cégep déposent leurs demandes

Montréal, le 21 octobre 2022. – L'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (ASPPC) dépose ce matin son cahier de demandes sectorielles au Comité patronal de négociation des collèges (CPNC). Tel qu'il a été adopté par les membres des 61 syndicats de personnel enseignant du réseau collégial à la suite d'une importante consultation, ce cahier exprime les besoins actuels de la profession en vue, notamment, de répondre à l'objectif gouvernemental de faire de l'éducation une priorité nationale.

« Grâce à notre alliance, nous sommes fiers de pouvoir déclarer que cette rencontre constitue le véritable point de départ de la négociation des conditions de travail de l'ensemble des profs de cégep du Québec! La pertinence de s'unir pour cette ronde de pourparlers se révèle d'autant plus grande que les défis à relever sont importants pour le réseau collégial. Du besoin de soutenir la réussite du plus grand nombre dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre en passant par les écueils du "tout-au-numérique" provoqués par la pandémie, il s'avère indispensable d'appuyer de manière plus adéquate les profs pour mieux soutenir l'éducation », de déclarer Yves de Repentigny et Youri Blanchet, respectivement vice-président de la FNEEQ-CSN et président de la FEC-CSQ.

Alors que, d'ici 2030, la majeure partie des emplois créés sur le marché du travail demanderont au minimum un diplôme d'études collégiales, les cégeps se trouveront une nouvelle fois au cœur des défis que devra relever la société québécoise. La diversification de la population qui fréquente nos établissements rend la tâche d'autant plus exigeante. À ce sujet, les étudiantes et étudiants en situation de handicap sont, par exemple, quinze fois plus nombreux aujourd'hui qu'en 2007. De façon à y arriver, l'ASPPC met de l'avant des solutions afin de pérenniser le réseau en s'appuyant sur l'expertise enseignante. Pour que cette dernière puisse pleinement s'exprimer, il faudra toutefois s'attaquer aux problèmes de précarité et de surcharge de travail, entre autres enjeux.

« C'est seulement avec des ressources adéquates, mieux ciblées et plus stables, combinées à une meilleure reconnaissance de notre profession, que l'on pourra améliorer durablement les conditions d'apprentissage et d'enseignement. Le calcul est simple : il faut plus de temps pour enseigner ainsi que pour accompagner nos étudiantes et étudiants vers la réussite », de conclure Youri Blanchet et Yves de Repentigny.

Rappelons que les revendications de la table centrale (salaires, retraite, droits parentaux, disparités régionales, etc.) seront déposées en Front commun le 28 octobre prochain. Les conventions collectives des enseignantes et enseignants de cégep arrivent à échéance le 31 mars 2023.

– 30 –

## **À propos**

L'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (ASPPC) regroupe l'ensemble des 61 syndicats du personnel enseignant du réseau collégial. Représentant plus de 20 000 personnes dans l'ensemble du Québec, l'ASPPC réunit les forces de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et de la Fédération de l'enseignement collégial (FEC-CSQ) en vue du renouvellement des conventions collectives, qui arrivent à échéance en mars 2023. Cette alliance sectorielle s'ajoute au regroupement intersectoriel en front commun des centrales syndicales.

## **Renseignements**

Pierre Avignon  
Conseiller FEC-CSQ  
Courriel : [avignon.pierre@lacsq.org](mailto:avignon.pierre@lacsq.org)  
Cellulaire : 514.258.1590

Idriss Amraoui  
Conseiller FNEEQ-CSN  
Courriel : [idriss.amraoui@csn.qc.ca](mailto:idriss.amraoui@csn.qc.ca)  
Cellulaire : 438.871.2263